

**AUPRÈS DE LA CHAMBRE DE PREMIÈRE INSTANCE
DES CHAMBRES EXTRAORDINAIRES AU SEIN DES TRIBUNAUX
CAMBODGIENS**

Dépôt

Dossier n° : 002/19-09-2007-ECCC/TC

Partie déposante : M. KHIEU Samphân

Déposé auprès de : La Chambre de première instance

Langue originale : Français

Date du document : 10 juin 2013

Classement

Classement suggéré par la partie déposante : Public

Classement arrêté par la Chambre de première instance :

Statut du classement :

Réexamen du classement provisoire :

Nom du fonctionnaire du service des dossiers et archives :

Signature:



Table des sources –

**REPONSE A LA DEMANDE DES CO-AVOCATS PRINCIPAUX POUR LES PARTIES CIVILES
TENDANT A PRODUIRE UN DOCUMENT SUPPLEMENTAIRE EN VERTU DE LA REGLE 87-4 DU
REGLEMENT INTERIEUR**

Déposée par :

Avocats de M. KHIEU Samphân

KONG Sam Onn

Anta GUISSÉ

Arthur VERCKEN

Jacques VERGÈS

Assistés de

SENG Socheata

Marie CAPOTORTO

Shéhérazade BOUARFA

Mathilde CHIFFERT

OUCH Sreypath

Pierre TOUCHE

Blandine ZELLER

Auprès de :

La Chambre de première instance

NIL Nonn

Silvia CARTWRIGHT

YOU Ottara

Jean-Marc LAVERGNE

YA Sokhan

Les co-procureurs

CHEA Leang

Andrew CAYLEY

Tous les avocats des parties civiles

Toutes les équipes de Défense

TABLE DES SOURCES

I. DROIT DES CETC

- Règlement Intérieur.

II. DOCUMENTS JUDICIAIRES

- Décision relative aux nouveaux documents et à d'autres questions connexes, 30 avril 2012, **E190**.
- Réponse de la Chambre aux demandes présentées par les co-Procureurs, NUON Chea et KHIEU Samphân sur le fondement de la règle 87- 4) du Règlement intérieur (Doc. n°E236/4/1, E265, E271, E276 et E276/1), 10 avril 2013, **E276/2**.
- Demande tendant à produire devant la Chambre un document supplémentaire en vertu de la Règle 87-4 du Règlement intérieur, 30 mai 2013, **E289**.

III. JURISPRUDENCE INTERNATIONALE

- *Le Procureur c. Delalić et consorts*, Arrêt, Chambre d'appel du TPIY, affaire No. IT-96-21-A, 20 février 2001.
- *Le Procureur c. Haradinaj et consorts, Trial Chamber's clarification on whether the Prosecutor must request leave to amend its Rule 65 ter exhibit list*, Affaire No. IT-04-84-T, 25 mai 2007.
- *Le Procureur c. Popović et consorts, Decision on Appeals against decision admitting material related to Borovčanin's questioning*, affaire No. IT-05-88-AR73.1, 14 décembre 2007.

IV. DIVERS

- Retranscription de l'interview de KHIEU Samphân sur France Culture, août 2007.